



Spécial enquête cadres

[Édito]

La CFDT lance une grande enquête à destination des cadres du public. L'ensemble des cadres de toutes les composantes de la Fonction publique sont appelés à répondre à plus de 40 questions sur leur travail et les conditions de remplir leurs missions.

La CFDT entend être le partenaire de tous les cadres des Fonctions publiques, aussi bien les cadres intermédiaires, les cadres experts, les cadres encadrants et les cadres dirigeants.

Ce numéro spécial de FPI a pour but de vous présenter l'enquête portée par toutes les fédérations de l'Uffa-CFDT et leurs équipes engagées dans la démarche. Au-delà des fédérations, deux URI sont également inscrites dans la démarche, l'Ile-de-France et la Basse-Normandie. Vous pourrez également lire les interventions de Jean-Paul Bouchet et de Brigitte Jumel lors de la journée de lancement organisée le 5 mai dernier.

**Spécial enquête
cadres**
Edito

P. 1

**La CFDT donne la
parole aux cadres des
Fonctions Publiques**

P. 2

**Journée de lancement
projet Cadres
Fonctions Publiques**
Intervention de Jean-Paul
Bouchet SG de la
CFDT-Cadres

P. 3

**Journée de lancement
(suite)**
Intervention de Brigitte
JUMEL SG de l'Uffa-CFDT

P. 4

Affiche Enquête
« La parole aux A ! »

P. 5

[SOMMAIRE]

La CFDT donne la parole aux cadres des Fonctions publiques

La CFDT Fonctions publiques et la CFDT-Cadres se feront l'écho des résultats de cette enquête auprès des employeurs publics et pèseront par leurs revendications pour une autre conception du rôle et de la place de l'encadrement dans la Fonction publique.

Le contexte : L'ensemble de la Fonction publique (Etat, territoriale, hospitalière) est concerné par des réformes importantes

La Fonction publique, quel que soit le versant, connaît depuis de nombreuses années des changements structurels et organisationnels de forte ampleur ainsi que des suppressions d'emploi sans équivalent. Qu'il s'agisse d'adapter l'organisation et le fonctionnement de l'Etat à un nouveau contexte, ou d'assurer de meilleurs services aux usagers, les enjeux de la réforme de l'état sont en effet considérables. Mieux gérer les dépenses publiques et gagner en efficacité, voilà les maîtres mots de la modernisation de la Fonction publique, associés le plus souvent à un discours récurrent sur le nécessaire non-remplacement d'un fonctionnaire de l'Etat sur deux partants à la retraite entre 2009 et 2011.

Les réformes ciblées se multiplient et les processus sont enclenchés autour d'une réforme budgétaire comme la LOLF, de la RGPP (Révision générale des politiques publiques) qui impactent actuellement tous les ministères, de la REATE (Réforme de l'administration territoriale d'Etat) en cours de réflexion, de la réforme des hôpitaux votée récemment et de celle des collectivités territoriales (l'objectif de cette dernière est de supprimer des postes et de déplacer des services).

Les cadres du secteur public sont particulièrement concernés par les problématiques actuelles engendrées par ces mouvements successifs de réformes. La modernisation de l'action publique touche les cadres à double titre par l'introduction d'une logique de performance et d'une démarche de gestion de ressources humaines. Ils sont à la fois dans leurs missions vecteurs et acteurs de la conduite du changement mais aussi victimes de ces transformations dont ils n'ont pas été informés et encore moins associés à leur élaboration.

Objectifs de l'enquête et méthodologie

Mieux comprendre les attentes des cadres et leur perception du monde du travail et des réformes actuelles dans les composantes de la Fonction publique. L'enquête est menée de mai à octobre 2010 à destination de l'ensemble des adhérents CFDT cadres du public et plus largement à toutes celles et ceux qui souhaitent répondre.

Cette enquête est une véritable action de terrain sur la réalité quotidienne des conditions de travail des cadres et de leurs préoccupations. La CFDT souhaite mieux connaître leurs réalités professionnelles pour construire des revendications, déterminer des actions spécifiques et proposer l'adhésion. Il s'agit également de mieux connaître leurs attentes face à la mise en œuvre de la réforme de l'Etat pour une meilleure prise en charge en particulier en direction des cadres encadrants.

Plus de 40 questions sur des thèmes très larges :

Les conditions de travail, la gestion des carrières, la rémunération au mérite, le rôle et le regard des cadres sur le sens des réformes, l'existence ou non de lieux d'expression, sur la relation à l'utilisateur ainsi que le rôle du service public, compatible ou pas avec la culture de performance et le pilotage par indicateurs.

Une réponse immédiate à chaque internaute :

Le questionnaire dresse un profil individuel : chaque participant reçoit une synthèse de ses perceptions sur son travail, son environnement, son management, les réformes et l'avenir.

Journée de lancement projet Cadres Fonctions Publiques

Intervention de Jean-Paul Bouchet, SG de la CFDT-Cadres

C'est avec beaucoup de plaisir que je joins ma voix à celle de Brigitte Jumel pour lancer ce projet en direction des cadres de proximité des Fonctions Publiques : « aller à la rencontre des cadres intermédiaires de la FP pour les entendre, les écouter, les syndiquer ».

Plaisir tout d'abord de voir se concrétiser un axe fort de la résolution générale du congrès de la CFDT Cadres à Nîmes, devenu projet dans un plan d'action et objet même de cette journée de lancement.

Plaisir et satisfaction de part la pluralité des acteurs et la diversité des profils. Deux unions, CFDT Cadres et UFFA, deux régions, toutes les fédérations de fonctionnaires, une centaine de syndicats et l'appui et le concours de la Confédération. Ce n'est pas si courant, cela méritait d'être souligné. Comment ne pas y voir un signe de décloisonnement et de volonté partagée de mettre nos forces en commun, en synergie ? Nous en avons besoin par les temps qui courent. Diversité des profils des acteurs, des contributeurs à ce lancement : responsables de sections syndicales, de syndicats, cadres animateurs de groupe dans leur service ou collectivité, acteurs aux métiers et aux grades très diversifiés, (cadres encadrant, ingénieurs, administrateurs civils, hauts fonctionnaires)... Ce n'est pas si souvent que la CFDT permet à ces militants de se retrouver sur un même projet. Si la diversité fait richesse comme l'on dit parfois, alors nous avons de beaux jours à passer ensemble.

Satisfaction également du rôle joué par la CFDT Cadres et par l'UFFA dans ce projet pour fédérer tous les acteurs, leur apporter du conseil, du support logistique, opérationnel. Un rôle d'animateur, de coordinateur et de facilitateur, de partenaire.

La CFDT Cadres, c'est une équipe de secrétaires nationaux à votre service, au service des 43211 cadres adhérents à la CFDT déclarés au Fichier national des adhérents mais aussi des quelques 35 000 cadres CFDT non déclarés cadres. Parmi ceux-ci, 14 000 environ sont des cadres A des Fonctions publiques.

14 000 cadres A adhérents à la CFDT, tous concernés comme les 1,7 million de cadres du secteur public par les problématiques actuelles engendrées par les réformes. Même si l'image confédérale est appréciée au sein de ces populations et si les résultats électoraux sont plutôt bons au moins dans les fonctions publiques hospitalière et territoriale, la CFDT s'adresse peu aux cadres des Fonctions publiques.

La modernisation de l'action publique touche les cadres à double titre par l'introduction d'une logique de performance et d'une démarche de gestion de ressources humaines. Ils sont à la fois dans leurs missions vecteurs et acteurs de la conduite du changement mais aussi victimes de ces transformations dont ils n'ont pas été informés et encore moins associés à leur élaboration. Le symbole même d'un pilotage top-down et non bottom-up, synonyme d'injonction et non d'implication. Tous les ingrédients réunis d'un échec, vous diront tous les spécialistes, tant l'histoire est riche d'enseignements de ce point de vue, les méthodes venant du privé n'ayant pas que des vertus, contrairement à ce qu'en pensent certains cabinets de conseils.

Un double constat s'impose fortement pour ces cadres : un manque cruel de reconnaissance, un problème majeur de positionnement. Un constat qu'il faut dépasser pour permettre à chacun de retrouver un espace d'action, un pouvoir d'action. « Etre associé à » voilà le premier signe de reconnaissance attendu par tous ces cadres de proximité. « Savoir où et comment se positionner », une réponse à la seconde attente de salariés qui ne savent parfois plus où ils habitent.

Un vrai défi pour la CFDT dans un contexte de pilotage par la performance comptable (suppression de 34000 postes dans la Fonction publique d'État en 2010, réduction des dépenses publiques associé au non-remplacement d'un fonctionnaire de l'Etat sur deux partant à la retraite entre 2009 et 2011). Comme si la performance d'un service public pouvait se mesurer à cette seule performance comptable. Comme si cela pouvait faire sens pour les agents des Fonctions publiques soucieux de la qualité des services, attachés à l'intérêt général. Que de dilemmes éthiques, de dilemmes professionnels en perspective, voire de situation de rébellion peut-être.

Notre rôle de syndicaliste est bien d'apporter des réponses concrètes, à l'écoute et en proximité des salariés. Cette écoute, c'est la garantie de la production de connaissances utiles pour l'action, au moment d'une campagne électorale bien sûr, mais aussi toute l'année pour cibler les revendications pertinentes, ne pas être à côté de la plaque, bien dans la représentation des salariés, de tous les salariés en fidélité à leurs attentes et leurs besoins, et pas dans la représentation idéologique.

Au moment du lancement d'une fusée, on a toujours quelques incertitudes sur le point de chute exact. Que l'on soit au sol dans les équipes support ou dans la fusée, nous voilà embarqués sur le même projet, avec beaucoup d'envie, d'enthousiasme, de fierté.

Journée de lancement (suite)

Intervention de Brigitte Jumel, SG de l'Uffa-CFDT

Vous retrouver ici, vous Cadres de la Fonction publique, et nous retrouver, CFDT Cadres et Uffa ensemble avec vous, ce n'est pas une première. Depuis de nombreuses années, nos liens sont étroits : qu'il s'agisse de l'organisation de séminaires, de la publication d'articles dans la revue Cadres ou d'expressions publiques et communes dans la presse nationale, et depuis le congrès de Nîmes, ils se sont resserrés avec la participation d'une représentante de l'Uffa au BN Cadres.

Mais aujourd'hui c'est la première fois que nous faisons ensemble le choix de vous donner la parole au travers de cette enquête, conçue pour toucher le plus largement possible les Cadres de la Fonction publique, Fonction publique territoriale, Fonction publique hospitalière ou Fonction publique de l'État. Trois versants, plusieurs milliers d'employeurs publics, des statuts spécifiques mais par delà ces différences, un point commun et fondamental : être cadre de la Fonction publique, remplir des missions au service des usagers, partout où ils sont – avec le souci de la qualité et du respect des valeurs du service public.

Donner la parole aux cadres, être à l'écoute de leur vécu, des difficultés qu'ils rencontrent mais aussi des satisfactions qu'ils tirent de leur travail, c'est le premier objectif de cette enquête et c'est notre première ambition. Mais bien sûr, il ne saurait être question de s'en tenir à un bilan.

Pour nous, donner la parole aux cadres, c'est surtout se donner les moyens de construire avec eux – au travers de ce qu'ils nous diront - des revendications qu'il nous appartiendra à nous tous, CFDT-cadres, Uffa-CFDT, fédérations et syndicats, URI, de porter auprès des employeurs publics.

Nous lançons cette enquête dans un contexte extrêmement difficile, marqué tout à la fois par des suppressions d'emploi (des milliers dans la Fonction publique de l'Etat sur ces trois dernières années – mais qu'elle est loin d'être la seule à connaître), des réorganisations parfois précipitées, souvent décidées sans consultation et sans prise en compte de l'avis de l'encadrement, pourtant intéressé au premier titre, mais contexte caractérisé également par la dégradation générale des conditions de travail des cadres.

La CFDT, organisation largement représentée chez les cadres de la Fonction publique, s'est déjà indignée des conditions faites aux cadres, elle souligne depuis longtemps les inégalités de traitement, les aléas de parcours professionnels et la lassitude, voire l'usure ressentie par nombre d'entre eux, par nombre d'entre vous.

L'Uffa l'a en particulier fait, lors de la conférence sur les parcours professionnels d'octobre 2007 – et elle avait à cette occasion exigé un groupe de travail spécifique à l'encadrement dans la Fonction publique pour que tous les sujets soient mis sur la table – revendications salariales, bien sûr, évolutions de carrières, formation initiale et continue, santé au travail... Le Ministre est resté sourd à notre demande et si nous la renouvelons régulièrement, et encore le 26 mars à l'occasion de l'agenda social Fonction publique, la réponse tarde à venir.

Alors, c'est le pari que nous faisons avec cette enquête : obliger les employeurs publics à nous entendre, à vous entendre, et les obliger à prendre en compte les revendications de plusieurs centaines de milliers d'agents qui aspirent à être écoutés et respectés.

À vous de nous en donner la possibilité – en répondant largement à cette enquête, en lui donnant le retentissement nécessaire et en faisant un outil efficace au service de notre action syndicale.

Mais donner la parole aux cadres, c'est aussi un moyen de permettre aux cadres de nous entendre, d'entendre ce que la CFDT veut avec eux et veut pour eux.

J'ai dit que la CFDT était largement représentée dans l'encadrement. Cette représentativité, c'est vous, par votre action militante, qui le lui avait conféré. Il nous faut aujourd'hui la conforter ! Nos idées, nos convictions, nos exigences sur le métier sont autant d'atouts pour notre développement, autant d'atouts pour continuer à faire de la CFDT l'organisation incontournable de la représentation des cadres dans la Fonction publique.

ENQUETE CFDT CADRES FONCTIONS PUBLIQUES

“la parole aux **A** !”

E₁ T₁ A T₁
 H₄ O₁ P₃ I₁ T₁ A L₁
 T₁ E₁ R₁ R₁ I₁ T₁ O₁ R₁ I₁ A L₁
 C₃ A D₂ R₁ E₁ S₁

Cfdt
 des choix, des actes
Cadres

Fonctions publiques

“la parole aux **A** !”
www.cadresFP.net
 ENQUÊTE CFDT CADRES FONCTIONS PUBLIQUES



Dépasser

son imagination

Coopératif par choix, **solidaire** par vocation, nous exportons et adaptions notre savoir-faire aux cultures de chaque pays. Aujourd'hui et plus que jamais, **l'esprit coopératif** nous anime depuis 1964.

Acteur majeur de l'économie sociale, le Groupe Chèque Déjeuner met toutes ses expertises au service des entreprises, des Comités d'entreprise, des collectivités et des particuliers. À travers chacun de ses produits, Cartes et Chèques socio-culturel et solutions de services spécialisés, il apporte des réponses humaines et réalistes aux besoins de ses clients et bénéficiaires. En 2008, tous pays confondus, le Groupe Chèque Déjeuner c'est : 3,4 milliards de volume d'émission, soit plus de 656 millions de chèques et 38 sociétés qui accueillent 1737 collaborateurs. Chaque jour 191 000 clients accordent leur confiance au Groupe Chèque Déjeuner.

groupe
chequedejeuner
www.groupechequedejeuner.fr

Retraite du
Service
Public !

A part moi,
qui s'occupe de
ma retraite ?



RETRAITE, Préfon vous répond

créé par
votre organisation
syndicale

Préfon est le diminutif de

Caisse Nationale de Prévoyance de la Fonction Publique.

Préfon est une association à but non lucratif,
créé en 1967 par 4 organisations syndicales.

Préfon-Retraite est le complément de retraite des agents du service public,
qui vous garantit à l'échéance une rente à vie en fonction de votre épargne.

Avec **Préfon-Retraite**, votre épargne est défiscalisée* et intégralement sécurisée.

Mais savez-vous que **Préfon-Retraite** est ouvert non seulement à tous les agents du service public
mais aussi à des millions de personnes comme leur conjoint ?

Vous vous posez des questions ?
Renseignez-vous, appelez **Préfon**.

Code Préfon : 1202010

30 25

**APPEL
GRATUIT**

www.prefon-retraite.fr

Préfon Retraite
Complémentaire et Nécessaire

Sous réserve de la fiscalité en vigueur.

Le régime PREFON-RETRAITE est un contrat d'assurance de groupe, régime régi par les articles L. 441-1 et suivants du Code des assurances, dont l'objet est la constitution et le service d'une retraite par rente au profit des affiliés. Il est souscrit par : L'association PREFON, Association régie par la loi du 1er juillet 1901 ayant son siège social, 12 bis, rue de Courcelles à Paris 8ème, dont l'objet social est de développer des liens de solidarité entre les fonctionnaires ou assimilés, notamment en leur offrant la possibilité de bénéficier de retraites complémentaires auprès de : CNP Assurances, société anonyme au capital de 594 151 292 euros entièrement libéré, ayant son siège social 4, Place Raoul Dautry à Paris 15ème, entreprise régie par le Codedes assurances, assureur du régime PREFON-RETRAITE.